

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HOENHEIM -

Numéro SIRET : 21670204300011

POSTE COMPTABLE : 067124 SGC SAVERNE

Compte financier unique (M57)

Voté par Nature
BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2023

Sommaire

Le Compte Financier Unique

[Arrêté et signatures](#)

[ECCE](#)

	Origine des données	Page
I. Informations générales et synthétiques		
A Informations statistiques, fiscales et financières	Ordonnateur	5
B1 Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	Ordonnateur	6
B2 Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	Ordonnateur	7
B3.1 Liste des organismes de regroupement	Ordonnateur	8
B3.2 Liste des établissements publics créés	Ordonnateur	9
B3.3 Liste des services individualisés dans un budget annexe	Ordonnateur	10
C1 Détail des restes à réaliser - Dépenses	Ordonnateur	11
C2 Détail des restes à réaliser - Recettes	Ordonnateur	12
D Bilan synthétique	Comptable	13
E Compte de résultat synthétique	Comptable	14
F Taux des contributions et produits afférents en N	Ordonnateur	16
II. Exécution budgétaire		
A Modalités de vote du budget	Ordonnateur	17
<i>Vue d'ensemble</i>		
A1.1 Dépenses d'investissement	Ordonnateur	18
A1.2 Recettes d'investissement	Ordonnateur	19
A2.1 Dépenses de fonctionnement	Ordonnateur	20
A2.2 Recettes de fonctionnement	Ordonnateur	22
<i>Vue détaillée</i>		
B1 Dépenses d'investissement	Comptable	23
B2 Recettes d'investissement	Comptable	25
C1 Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Ordonnateur	28
D1 Dépenses de fonctionnement	Comptable	29
D2 Recettes de fonctionnement	Comptable	34
III. États financiers		
A Bilan	Comptable	37
B Compte de résultat	Comptable	41
C Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	Ordonnateur / Comptable - Pièce jointe	43

	Origine des données	Page
IV. États annexés		
<i>A. Présentation croisée et agrégée</i>		
A1	Présentation croisée, section d'investissement – vue d'ensemble	Ordonnateur
A2	Présentation croisée, section de fonctionnement – vue d'ensemble	Ordonnateur
A3	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur
<i>B. États annexés patrimoniaux</i>		
B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur
B1.3	État de la dette - Répartition par structure de taux	Ordonnateur
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur
B1.8	État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Ordonnateur
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur
B3.1	État des provisions	Ordonnateur
B4	État des charges transférées	Ordonnateur
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur
B6	Prêts	Ordonnateur
B7.1	État des emprunts garantis	Ordonnateur
B7.2	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur
B8.1.1	Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Ordonnateur
B8.2	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur
B8.3	État des contrats de partenariat public-privé	Ordonnateur
B8.4	État des autres engagements donnés	Ordonnateur
B8.5	État des engagements reçus	Ordonnateur
B9	État du personnel	Ordonnateur
B10	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Ordonnateur
B15.1	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Ordonnateur

	Origine des données	Page
B15.2 État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Ordonnateur	
<i>C. États annexés budgétaires</i>		
C1.1 Équilibre budgétaire - dépenses	Ordonnateur	
C1.2 Équilibre budgétaire - recettes	Ordonnateur	
C2.1 Situation des autorisations de programme	Ordonnateur	
C2.2 Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur	
<i>D. Autres éléments d'information</i>		
D1 État des recettes grevées d'une affectation spéciale	Ordonnateur	
D2.1 Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Ordonnateur	
D5 Gestion des fonds européens	Ordonnateur	
D7 Actions de formation des élus	Ordonnateur	
D8 État relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Ordonnateur	
D10 Identification des flux croisés	Ordonnateur	
D11.1 États de la répartition de la TEOM – investissement	Ordonnateur	
D11.2 États de la répartition de la TEOM – fonctionnement	Ordonnateur	
V. Arrêté et signatures		
A Arrêté et signatures	Ordonnateur / Comptable	45

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	11531

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	996,80

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	685,92
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	877,52
3	Dépenses d'équipement brut / population	129,70
4	Encours de dette / population (2)	49,78
5	DGF / population	65,56
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	57,12
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	80,71
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	21,61
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	19,07
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	5,67
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3)	26,26

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	7 538 538,67	9 705 679,00	17 244 217,67
	Recettes réalisées (1)	B	4 643 747,64	10 123 088,63	14 766 836,27
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	5 641 712,95	13 351 022,56	18 992 735,51
	Dépenses réalisées (1)	E	1 757 049,73	8 433 110,99	10 190 160,72
	Restes à réaliser	F	1 319 635,15	0,00	1 319 635,15
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	2 886 697,91	1 689 977,64	4 576 675,55
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-1 896 825,72	3 645 343,56	1 748 517,84
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	989 872,19	5 335 321,20	6 325 193,39
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-1 319 635,15	0,00	-1 319 635,15
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-329 762,96	5 335 321,20	5 005 558,24

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE	B2

Section de fonctionnement	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	1 689 977,64
B Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	3 645 343,56
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	5 335 321,20
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	2 886 697,91
E Résultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-1 896 825,72
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	989 872,19
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	-1 319 635,15
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	-329 762,96

(a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITÉ	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA MAISON DE RETRAITE SOUFFELWEYERSHEIM HOENHEIM	14/04/1988	SANS FISCALITE PROPRE	0,00
EPCI			
EUROMETROPOLE DE STRASBOURG	01/01/1968	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS DE HOENHEIM	06/01/1986			non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 319 635,15
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	19 280,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	506 988,06
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	793 367,09
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	18 685,04
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	1 520,27
Autres immobilisations incorporelles	84,64	Réserves	30 925,19
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	3 645,34
Terrains	4 254,07	Résultat de l'exercice	1 689,98
Constructions	34 289,04	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie	825,35	TOTAL FONDS PROPRES (I)	56 465,82
Réseaux divers	2 021,03	PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel	57,74	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres	619,11	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours	8 582,74	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	597,61
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	5,67
Immobilisations financières (nettes)	10,18	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	603,27
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	50 743,90	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	390,47
Stocks		Autres dettes non financières	2,30
Créances	546,49	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	392,77
Trésorerie	6 174,25	TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	6 720,74	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	996,04
Comptes de régularisation (III)	0,18	Comptes de régularisation (III)	2,95
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	57 464,82	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	57 464,82

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état	1 200,75	1 168,94
Participations	816,66	241,42
Compensations, autres attributions et autres participations	76,67	74,38
Dons et legs		
Impôts et taxes	6 579,90	5 883,20
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	697,05	1 655,66
Produits des cessions d'actifs		4,73
Autres produits de gestion	222,89	200,67
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	24,89	
Reprises du financement rattaché à un actif	4,44	3,58
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	9 623,24	9 232,58
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	2 083,70	1 875,60
Charges de personnel	4 414,44	4 131,01
Indemnités des élus (et membres du CESR)	156,12	151,78
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	3,66	59,99
Impôts et taxes	97,33	88,54
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	523,82	502,53
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		4,73
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	7 279,08	6 814,18

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	631,25	575,56
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	631,25	575,56
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	1 712,90	1 842,85
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	22,93	34,04
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-22,93	-34,04
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	1 689,98	1 808,80

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l' assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
Taxe d'habitation		0,00	0,00	0,00
TFPB		30,31	4 404 992,31	11,30
TFPNB		71,12	22 936,91	6,60
CFE		0,00	0,00	0,00
TOTAL			4 542 105,26	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7,5.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	153 500,00	86 301,11	56,22	19 280,00
204	Subventions d'équipement versées	2 000,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 615 047,42	1 019 441,44	38,98	506 988,06
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 574 185,53	389 801,43	15,14	793 367,09
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 344 732,95	1 495 543,98	27,98	1 319 635,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	290 480,00	257 070,75	88,50	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		290 480,00	257 070,75	88,50	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 635 212,95	1 752 614,73	31,10	1 319 635,15
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	6 500,00	4 435,00	68,23	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		6 500,00	4 435,00	68,23	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		5 641 712,95	1 757 049,73	31,14	1 319 635,15
001 Solde d'exécution négatif reporté		1 896 825,72			
Total des dépenses de la section d'investissement		7 538 538,67	1 757 049,73		1 319 635,15

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	213 663,29	726 066,80	339,82	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	100,00	101,13	101,13	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 346 967,82	3 393 756,63	101,40	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 560 731,11	4 119 924,56	115,70	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	<i>3 397 807,56</i>			
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)</i>	<i>580 000,00</i>	<i>523 823,08</i>	<i>90,31</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre en investissement		3 977 807,56	523 823,08	13,17	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		7 538 538,67	4 643 747,64	61,60	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		7 538 538,67	4 643 747,64		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	2 869 200,00	1 746 887,24	348 970,92	2 095 858,16	73,05	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 092 910,00	4 518 103,98	0,00	4 518 103,98	88,71	0,00
014	Atténuations de produits	527 000,00	481 370,68	0,00	481 370,68	91,34	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	849 405,00	791 007,25	0,00	791 007,25	93,12	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 338 515,00	7 537 369,15	348 970,92	7 886 340,07	84,45	0,00
66	Charges financières	30 000,00	22 926,06	0,00	22 926,06	76,42	0,00
67	Charges spécifiques	4 700,00	21,78	0,00	21,78	0,46	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		9 373 215,00	7 560 316,99	348 970,92	7 909 287,91	84,38	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	3 397 807,56					
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (2)</i>	580 000,00	523 823,08	0,00	523 823,08	90,31	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		3 977 807,56	523 823,08	0,00	523 823,08	13,17	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		13 351 022,56	8 084 140,07	348 970,92	8 433 110,99	63,16	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		13 351 022,56	8 084 140,07	348 970,92	8 433 110,99		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043



II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	10 900,00	18 480,50	0,00	18 480,50	169,55	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	910 380,00	681 634,96	15 411,50	697 046,46	76,57	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	349 000,00	520 668,00	0,00	520 668,00	149,19	0,00
731	Fiscalité locale	6 291 350,00	6 539 430,11	1 175,70	6 540 605,81	103,96	0,00
74	Dotations et participations	1 954 014,00	1 849 627,18	244 446,79	2 094 073,97	107,17	0,00
75	Autres produits de gestion courante	183 335,00	214 315,21	5 000,00	219 315,21	119,63	0,00
Total des recettes de gestion des services		9 698 979,00	9 824 155,96	266 033,99	10 090 189,95	104,03	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	200,00	3 571,23	0,00	3 571,23	1 785,62	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	24 892,45	0,00	24 892,45	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		9 699 179,00	9 852 619,64	266 033,99	10 118 653,63	104,32	0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (2)</i>	<i>6 500,00</i>	<i>4 435,00</i>	<i>0,00</i>	<i>4 435,00</i>	<i>68,23</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre (3)		6 500,00	4 435,00	0,00	4 435,00	68,23	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		9 705 679,00	9 857 054,64	266 033,99	10 123 088,63	104,30	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		3 645 343,56					
Total des recettes de la section de fonctionnement		13 351 022,56	9 857 054,64	266 033,99	10 123 088,63		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme		31 113,11		31 113,11	
2031	Frais d'études		55 188,00		55 188,00	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	153 500,00	86 301,11		86 301,11	67 198,89
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	2 000,00				2 000,00
2128	Autres agencements et aménagements		405 778,51		405 778,51	
21311	Bâtiments administratifs		124 257,68		124 257,68	
21312	Bâtiments scolaires		18 300,00		18 300,00	
21314	Bâtiments culturels et sportifs		105 260,15		105 260,15	
21318	Autres bâtiments publics		121 010,39		121 010,39	
21534	Réseaux d'électrification		27 966,00		27 966,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		1 290,00		1 290,00	
21828	Autres matériels de transport		172 870,93		172 870,93	
21831	Matériel informatique scolaire		7 423,44		7 423,44	
21838	Autre matériel informatique		12 728,05		12 728,05	
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		4 709,67		4 709,67	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers		666,67		666,67	
2188	Autres		17 179,95		17 179,95	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	2 615 047,42	1 019 441,44		1 019 441,44	1 595 605,98
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
2313	Constructions		334 597,30		334 597,30	
2315	Installations, matériel et outillage techniques		55 204,13		55 204,13	
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 574 185,53	389 801,43		389 801,43	2 184 384,10
Total des dépenses d'équipement		5 344 732,95	1 495 543,98		1 495 543,98	3 849 188,97
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		257 070,75		257 070,75	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	290 480,00	257 070,75		257 070,75	33 409,25
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
Total des dépenses financières		290 480,00	257 070,75		257 070,75	33 409,25
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		5 635 212,95	1 752 614,73		1 752 614,73	3 882 598,22
13911	État et établissements nationaux		855,00		855,00	
13912	Régions		2 500,00		2 500,00	
13918	Autres		1 080,00		1 080,00	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	6 500,00	4 435,00		4 435,00	2 065,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre en investissement		6 500,00	4 435,00		4 435,00	2 065,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		5 641 712,95	1 757 049,73		1 757 049,73	3 884 663,22
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 896 825,72				
Total des dépenses de la section d'investissement		7 538 538,67	1 757 049,73		1 757 049,73	5 781 488,94

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
1323	Départements		185 561,00		185 561,00	
1328	Autres		540 505,80		540 505,80	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	213 663,29	726 066,80		726 066,80	-512 403,51
165	Dépôts et cautionnements reçus		101,13		101,13	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	100,00	101,13		101,13	-1,13
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
10222	F.C.T.V.A.		425 143,03		425 143,03	
10226	Taxe d'aménagement		122 132,78		122 132,78	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		2 846 480,82		2 846 480,82	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	3 346 967,82	3 393 756,63		3 393 756,63	-46 788,81
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		3 560 731,11	4 119 924,56		4 119 924,56	-559 193,45
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	3 397 807,56				
2802	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme		449,41		449,41	
28031	Frais d'études		15 704,34		15 704,34	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires		38 603,36		38 603,36	
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes		734,51		734,51	
28128	Autres agencements et aménagements		103 536,68		103 536,68	
281316	Équipements du cimetière		8 627,56		8 627,56	
281351	Bâtiments publics		2 265,00		2 265,00	
28152	Installations de voirie		58 397,88		58 397,88	
281534	Réseaux d'électrification		1 779,62		1 779,62	
281538	Autres réseaux		134 587,09		134 587,09	
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		510,48		510,48	
2815731	Matériel roulant		13 992,00		13 992,00	
2815738	Autre matériel et outillage de voirie		996,60		996,60	
281828	Autres matériels de transport		36 805,87		36 805,87	
281831	Matériel informatique scolaire		5 710,92		5 710,92	
281838	Autre matériel informatique		22 079,42		22 079,42	
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		6 483,20		6 483,20	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		11 820,04		11 820,04	
28188	Autres		60 739,10		60 739,10	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	580 000,00	523 823,08		523 823,08	56 176,92
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre en investissement		3 977 807,56	523 823,08		523 823,08	3 453 984,48
Total des recettes d'investissement de l'exercice		7 538 538,67	4 643 747,64		4 643 747,64	2 894 791,03
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de la section d'investissement		7 538 538,67	4 643 747,64		4 643 747,64	2 894 791,03



II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)		46 590,61	22 980,15	23 610,46	
60611	Eau et assainissement		27 355,67		27 355,67	
60612	Énergie - Électricité		521 843,09	228 290,44	293 552,65	
60613	Chauffage urbain		147 102,16	19 233,10	127 869,06	
60621	Combustibles		465 173,49	32 213,49	432 960,00	
60622	Carburants		14 063,39	3 000,00	11 063,39	
60623	Alimentation		195 029,27	297,67	194 731,60	
60631	Fournitures d'entretien		14 569,19	27,02	14 542,17	
60632	Fournitures de petit équipement		6 996,52	31,33	6 965,19	
60633	Fournitures de voirie		2 234,41	61,96	2 172,45	
60636	Habillement et Vêtements de travail		7 614,16		7 614,16	
6064	Fournitures administratives		4 336,71	11,92	4 324,79	
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)		9 262,44		9 262,44	
60668	Autres produits pharmaceutiques		671,62		671,62	
6067	Fournitures scolaires		16 394,83		16 394,83	
6068	Autres matières et fournitures.		109 894,31	3 430,36	106 463,95	
611	Contrats de prestations de services		1 166,36		1 166,36	
6132	Locations immobilières		1 738,05		1 738,05	
61351	Matériel roulant		3 081,59		3 081,59	
61358	Autres		7 573,11	482,40	7 090,71	
614	Charges locatives et de copropriété		6 918,03		6 918,03	
61521	Terrains		18 894,00		18 894,00	
615221	Bâtiments publics		78 031,44	6 833,09	71 198,35	
615231	Voiries		1 114,50	486,00	628,50	
615232	Réseaux		7 822,60		7 822,60	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
61551	Matériel roulant		11 536,30		11 536,30	
61558	Autres biens mobiliers		16 745,75	807,67	15 938,08	
6156	Maintenance		191 443,16	12 486,78	178 956,38	
6161	Multirisques		15 674,73		15 674,73	
6162	Assurance obligatoire dommage-construction		1 159,60		1 159,60	
6168	Autres		69 610,46		69 610,46	
6182	Documentation générale et technique		3 495,05		3 495,05	
6184	Versements à des organismes de formation		7 596,00		7 596,00	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux		3 901,00		3 901,00	
62268	Autres honoraires, conseils...		2 850,00	10 500,00	-7 650,00	
6228	Divers		16 032,73	418,19	15 614,54	
6231	Annonces et insertions		1 728,00		1 728,00	
6232	Fêtes et cérémonies		24 827,48	833,50	23 993,98	
6234	Réceptions		494,10	93,95	400,15	
6236	Catalogues et imprimés et publications		11 430,85		11 430,85	
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité		12 535,00		12 535,00	
6247	Transports collectifs du personnel		720,00		720,00	
6251	Voyages, déplacements et missions		1 882,34	95,40	1 786,94	
6261	Frais d'affranchissement		10 135,75	55,00	10 080,75	
6262	Frais de télécommunications		27 709,64	648,00	27 061,64	
627	Services bancaires et assimilés.		859,06		859,06	
6281	Concours divers (cotisations...)		3 677,56		3 677,56	
6283	Frais de nettoyage des locaux		202 732,65	24 908,66	177 823,99	
6284	Redevance pour services rendus		33 482,63		33 482,63	
6288	Autres		49 854,00	30,00	49 824,00	
63512	Taxes foncières		21 866,00		21 866,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		1 133,97		1 133,97	
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)		3 528,88		3 528,88	
total chapitre 011	Charges à caractère général	2 869 200,00	2 464 114,24	368 256,08	2 095 858,16	773 341,84
6218	Autre personnel extérieur		21 157,47	6 782,34	14 375,13	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		13 016,00		13 016,00	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale		57 788,41		57 788,41	
64111	Rémunération principale		2 187 503,06		2 187 503,06	
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		35 291,46		35 291,46	
64113	NBI		14 328,98		14 328,98	
64116	Indemnités de licenciement		5 113,08		5 113,08	
64118	Autres indemnités.		490 684,11		490 684,11	
64121	Rémunération principale		166 123,77		166 123,77	
64123	Indemnités d'attente		3 523,56		3 523,56	
64128	Autres indemnités		58 649,45		58 649,45	
64131	Rémunérations		200 122,96		200 122,96	
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		1 842,26		1 842,26	
64138	Primes et autres indemnités		19 500,75		19 500,75	
6417	Rémunérations des apprentis		25 383,32		25 383,32	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		553 817,00		553 817,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		625 580,00		625 580,00	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial		1 120,00		1 120,00	
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage		278,00		278,00	
64731	Versées directement		447,33		447,33	
6474	Versements aux oeuvres sociales		27 817,94		27 817,94	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6475	Médecine du travail, pharmacie		13 895,34		13 895,34	
6488	Autres		1 902,07		1 902,07	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	5 092 910,00	4 524 886,32	6 782,34	4 518 103,98	574 806,02
7391118	Autres restitutions au titre des dégrèvements sur contributions directes		1 149,00		1 149,00	
739116	Prélèvements au titre de l'article 55 de la loi SRU		69 799,68		69 799,68	
739211	Attribution de compensation		406 997,00		406 997,00	
7392221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales		3 425,00		3 425,00	
total chapitre 014	Atténuations de produits	527 000,00	481 370,68		481 370,68	45 629,32
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
65132	Prix		2 369,78		2 369,78	
65311	Indemnités de fonction		135 821,04		135 821,04	
65313	Cotisations de retraite		10 399,98		10 399,98	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale		9 658,00		9 658,00	
653172	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat		244,57		244,57	
6541	Créances admises en non-valeur		47,23		47,23	
6542	Créances éteintes		1 158,42		1 158,42	
657341	Communes membres du GFP		3 500,00		3 500,00	
657362	CCAS		200 000,00		200 000,00	
657382	Organismes publics divers		16 000,00		16 000,00	
65741	Ménages		13 125,83		13 125,83	
65748	Autres personnes de droit privé		396 253,65		396 253,65	
65818	Autres		2 218,44		2 218,44	
65888	Autres		210,31		210,31	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	849 405,00	791 007,25		791 007,25	58 397,75

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
Total des dépenses de gestion des services		9 338 515,00	8 261 378,49	375 038,42	7 886 340,07	1 452 174,93
66111	Intérêts réglés à l'échéance		22 926,06		22 926,06	
total chapitre 66	Charges financières	30 000,00	22 926,06		22 926,06	7 073,94
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		21,78		21,78	
total chapitre 67	Charges spécifiques	4 700,00	21,78		21,78	4 678,22
total chapitre 68	Dotations aux provisions					
Total des dépenses réelles et mixtes		9 373 215,00	8 284 326,33	375 038,42	7 909 287,91	1 463 927,09
<i>total chapitre 023</i>	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>3 397 807,56</i>				
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		523 823,08		523 823,08	
<i>total chapitre 042</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>580 000,00</i>	<i>523 823,08</i>		<i>523 823,08</i>	<i>56 176,92</i>
<i>total chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 977 807,56	523 823,08		523 823,08	3 453 984,48
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		13 351 022,56	8 808 149,41	375 038,42	8 433 110,99	4 917 911,57
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des dépenses de la section de fonctionnement		13 351 022,56	8 808 149,41	375 038,42	8 433 110,99	4 917 911,57

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		6 730,13		6 730,13	
6459	Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance.		9 100,00		9 100,00	
6479	Remboursements sur autres charges sociales		2 650,37		2 650,37	
total chapitre 013	Atténuations de charges	10 900,00	18 480,50		18 480,50	-7 580,50
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
7018	Autres ventes de produits finis		883,17		883,17	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)		13 065,15		13 065,15	
70323	Redevance d'occupation du domaine public		13 485,63		13 485,63	
7035	Locations de droits de chasse et de pêche		1 386,98		1 386,98	
70388	Autres redevances et recettes diverses		150,00		150,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel		4 944,00		4 944,00	
70632	A caractère de loisirs		2 811,00		2 811,00	
7066	Redevances et droits des services à caractère social		234 123,88		234 123,88	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement		396 159,27	315,54	395 843,73	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)		8 227,96		8 227,96	
70878	par des tiers		13 550,15		13 550,15	
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages...)		11 693,48	3 118,67	8 574,81	
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	910 380,00	700 480,67	3 434,21	697 046,46	213 333,54
73212	Dotation de solidarité communautaire		349 052,00		349 052,00	
732221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales		171 616,00		171 616,00	
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	349 000,00	520 668,00		520 668,00	-171 668,00
73111	Impôts directs locaux		5 849 057,00		5 849 057,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée						D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
73118	Autres contributions directes		5 754,00		5 754,00	
73123	Taxe communale additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière		361 979,52		361 979,52	
73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité		229 963,67		229 963,67	
73154	Droits de place		493,12		493,12	
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure		94 534,20	1 175,70	93 358,50	
total chapitre 731	Fiscalité locale	6 291 350,00	6 541 781,51	1 175,70	6 540 605,81	-249 255,81
74111	Dotation forfaitaire des communes		755 931,00		755 931,00	
741123	Dotation de solidarité urbaine (DSU) des communes		364 610,00		364 610,00	
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes		68 891,00		68 891,00	
744	FCTVA		11 317,24		11 317,24	
74718	Autres		1 516,05		1 516,05	
7473	Départements		9 512,00		9 512,00	
74751	GFP de rattachement		5 203,53		5 203,53	
7478228	Autres personnes privées		1 000,00		1 000,00	
747888	Autres		1 002 877,33	203 451,73	799 425,60	
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou la taxe de publicité foncière		280,00		280,00	
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières		37 127,00		37 127,00	
74834	État - compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation		10 695,00		10 695,00	
74836	Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle		4 933,55		4 933,55	
7484	Dotation de recensement		2 132,00		2 132,00	
7485	Dotation pour les titres sécurisés		21 500,00		21 500,00	
total chapitre 74	Dotations et participations	1 954 014,00	2 297 525,70	203 451,73	2 094 073,97	-140 059,97

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée						D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
752	Revenus des immeubles		200 394,63		200 394,63	
7584	Recouvrement sur créances admises en non valeur		1 157,96		1 157,96	
75888	Autres		17 762,62		17 762,62	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	183 335,00	219 315,21		219 315,21	-35 980,21
Total des recettes de gestion des services		9 698 979,00	10 298 251,59	208 061,64	10 090 189,95	-391 210,95
total chapitre 76	Produits financiers					
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale		3 571,23		3 571,23	
total chapitre 77	Produits spécifiques	200,00	3 571,23		3 571,23	-3 371,23
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants.		24 892,45		24 892,45	
total chapitre 78	Reprises sur provisions		24 892,45		24 892,45	-24 892,45
Total des recettes réelles et mixtes		9 699 179,00	10 326 715,27	208 061,64	10 118 653,63	-419 474,63
777	<i>Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>		4 435,00		4 435,00	
total chapitre 042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	6 500,00	4 435,00		4 435,00	2 065,00
total chapitre 043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		6 500,00	4 435,00		4 435,00	2 065,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		9 705 679,00	10 331 150,27	208 061,64	10 123 088,63	-417 409,63
002 Résultat de fonctionnement reporté		3 645 343,56				
Total des recettes de la section de fonctionnement		13 351 022,56	10 331 150,27	208 061,64	10 123 088,63	3 227 933,93

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					
Autres immobilisations incorporelles		318 596,57	233 959,19	84 637,38	53 093,38
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		5 331 753,35	1 077 681,69	4 254 071,66	3 952 564,34
Constructions		34 512 673,11	223 633,43	34 289 039,68	32 120 509,09
Réseaux et installations de voirie		1 963 528,94	1 138 175,52	825 353,42	883 751,30
Réseaux divers		4 072 153,91	2 051 122,75	2 021 031,16	2 129 431,87
Installations techniques, agencements et matériel		89 310,85	31 575,41	57 735,44	71 944,52
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		2 026 505,86	1 407 399,31	619 106,55	547 166,39
Immobilisations corporelles en cours		8 582 743,12		8 582 743,12	10 003 536,62
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		10 183,59		10 183,59	10 183,59
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		56 907 449,30	6 163 547,30	50 743 902,00	49 772 181,10
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		244 446,79		244 446,79	206 570,40
Créances sur les redevables et comptes rattachés		297 765,02	37 807,55	259 957,47	264 601,51
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs		42 083,83		42 083,83	38 406,95
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		584 295,64	37 807,55	546 488,09	509 578,86
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		6 174 250,95		6 174 250,95	4 679 086,38
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		6 174 250,95		6 174 250,95	4 679 086,38
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		176,19		176,19	-25 623,69
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		63 666 172,08	6 201 354,85	57 464 817,23	54 935 222,65

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		2 581 467,83	2 581 467,83
Fonds globalisés		10 076 444,67	9 529 168,86
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		33 935,00	38 370,00
Rattachées à un actif non amortissable		5 993 191,73	5 267 124,93
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		1 520 273,53	1 520 273,53
RÉSERVES		30 925 189,47	28 078 708,65
REPORT A NOUVEAU		3 645 343,56	4 683 019,93
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		1 689 977,64	1 808 804,45
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		56 465 823,43	53 506 938,18
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		597 605,40	854 676,15
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		5 666,56	5 565,43
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		603 271,96	860 241,58
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		390 473,32	511 300,90
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières		2 297,81	51 227,60
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		392 771,13	562 528,50
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		996 043,09	1 422 770,08
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		2 950,71	5 514,39
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		57 464 817,23	54 935 222,65

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état		1 200 749,24	1 168 942,96	31 806,28
Participations		816 657,18	241 422,24	575 234,94
Compensations, autres attributions et autres participations		76 667,55	74 378,71	2 288,84
Dons et legs				
Impôts et taxes		6 579 903,13	5 883 200,14	696 702,99
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		697 046,46	1 655 655,25	-958 608,79
Produits des cessions d'actifs			4 725,00	-4 725,00
Autres produits de gestion		222 886,44	200 672,62	22 213,82
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		24 892,45		24 892,45
Reprises du financement rattaché à un actif		4 435,00	3 580,00	855,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		9 623 237,45	9 232 576,92	390 660,53
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		2 083 704,44	1 875 601,13	208 103,31
Charges de personnel		4 414 443,94	4 131 013,05	283 430,89
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>3 203 238,70</i>	<i>2 989 642,73</i>	<i>213 595,97</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>1 211 205,24</i>	<i>1 141 370,32</i>	<i>69 834,92</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		156 123,59	151 777,81	4 345,78
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		3 656,18	59 985,36	-56 329,18
Impôts et taxes		97 333,26	88 537,95	8 795,31
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		523 823,08	502 534,92	21 288,16
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés			4 725,00	-4 725,00
Neutralisation des dépréciations et provisions				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		7 279 084,49	6 814 175,22	464 909,27
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		631 249,26	575 555,16	55 694,10
<i>Dont ménages</i>		15 495,61	20 244,70	-4 749,09
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		396 253,65	365 310,46	30 943,19
<i>Dont collectivités territoriales</i>		3 500,00	3 500,00	
<i>Dont autres organismes publics</i>		216 000,00	186 500,00	29 500,00
<i>Dont établissements d'enseignement</i>				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		631 249,26	575 555,16	55 694,10
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		1 712 903,70	1 842 846,54	-129 942,84
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		22 926,06	34 042,09	-11 116,03
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		22 926,06	34 042,09	-11 116,03
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-22 926,06	-34 042,09	11 116,03
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		1 689 977,64	1 808 804,45	-118 826,81

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités listées dans l'arrêté du 10 novembre 2016 qui expérimentent la certification des comptes en application de l'article 110 de la loi NOTRe.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.



État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 24/04/2024

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

Mme Simone FISCHER

du 01/01/2023

au 24/04/2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**VILLEDIEU Françoise (1002112839-0), CSA des Finances Publiques de 3ème catégorie****A DRFIP D'ALSACE ET DU BAS-RHIN, le 25/04/2024**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

FISCHER Simone (1017449034-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie**A SAVERNE, le 02/05/2024**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 24/06/2024 par l'organe délibérant.

DEBES Vincent (vdebes1-xt), Maire**A HOENHEIM CEDEX, le 13/06/2024**

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		257 070,75	467 007,82	0,00	0,00	128 409,19	765 358,89	1 413,60	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	257 070,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	50 988,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	360 815,69	0,00	0,00	128 409,19	426 561,59	1 413,60	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	55 204,13	0,00	0,00	0,00	334 597,30	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 393 756,63	0,00	0,00	0,00	28 513,80	635 561,00	42 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 393 756,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	28 513,80	635 561,00	42 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		81 178,93	0,00	0,00	52 175,55		1 752 614,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		257 070,75
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	31 113,11	0,00	0,00	0,00		86 301,11
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	50 065,82	0,00	0,00	52 175,55		1 019 441,44
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		389 801,43
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		19 992,00	0,00	101,13	0,00		4 119 924,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		3 393 756,63
13	Subventions d'investissement	19 992,00	0,00	0,00	0,00		726 066,80
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	101,13	0,00		101,13
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		22 926,06	5 694 191,29	0,00	2 539,69	774 517,92	809 760,86	357 536,12	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	515 469,59	0,00	2 539,69	766 563,17	435 267,21	141 536,12	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	4 518 103,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	481 370,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	179 225,26	0,00	0,00	7 954,75	374 493,65	216 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	22 926,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	21,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		8 267 599,43	71 012,00	0,00	11 501,74	361 918,60	200 971,22	1 034 549,48	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	18 480,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	28 513,47	0,00	3 053,09	347 392,27	53 989,02	234 123,88	0,00
73	Impôts et taxes	520 668,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 446 754,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 275 284,79	2 132,00	0,00	0,00	1 516,05	9 512,00	800 425,60	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	18 314,80	0,00	8 448,65	13 010,28	137 470,20	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	3 571,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	24 892,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)								A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	229 004,09	0,00	4 360,18	14 451,70		7 909 287,91
011	Charges à caractère général	0,00	215 670,50	0,00	4 360,18	14 451,70		2 095 858,16
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 518 103,98
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		481 370,68
65	Autres charges de gestion courante	0,00	13 333,59	0,00	0,00	0,00		791 007,25
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		22 926,06
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		21,78
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	150 563,24	0,00	1 205,64	19 332,28		10 118 653,63
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		18 480,50
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	15 133,46	0,00	1 205,64	13 635,63		697 046,46
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		520 668,00
731	Fiscalité locale	0,00	93 358,50	0,00	0,00	493,12		6 540 605,81
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	5 203,53		2 094 073,97
75	Autres produits de gestion courante	0,00	42 071,28	0,00	0,00	0,00		219 315,21
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 571,23
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		24 892,45

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 538 538,67	3 653 875,45	1 319 635,15	2 565 028,07
RECETTES	7 538 538,67	4 643 747,64	0,00	2 894 791,03
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	13 351 022,56	8 433 110,99	0,00	4 917 911,57
RECETTES	13 351 022,56	13 768 432,19	0,00	-417 409,63

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 538 538,67	3 653 875,45	1 319 635,15	2 565 028,07
RECETTES	7 538 538,67	4 643 747,64	0,00	2 894 791,03
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	13 351 022,56	8 433 110,99	0,00	4 917 911,57
RECETTES	13 351 022,56	13 768 432,19	0,00	-417 409,63

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 538 538,67	3 653 875,45	1 319 635,15	2 565 028,07
RECETTES	7 538 538,67	4 643 747,64	0,00	2 894 791,03
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	13 351 022,56	8 433 110,99	0,00	4 917 911,57
RECETTES	13 351 022,56	13 768 432,19	0,00	-417 409,63
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	20 889 561,23	12 086 986,44	1 319 635,15	7 482 939,64
TOTAL GENERAL DES RECETTES	20 889 561,23	18 412 179,83	0,00	2 477 381,40

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 300 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 300 000,00									
62876802	CREDIT MUTUEL HOENHEIM CENTRE	31/01/2006		31/01/2006	1 900 000,00	F		3,450	3,450	euros	M	P	N	A-1
8747591	CAISSE D EPARGNE	31/12/2010		31/01/2011	2 400 000,00	F		3,340	3,340	euros	M	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

COMMUNE DE HOENHEIM - COMMUNE DE HOENHEIM - CFU - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 300 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		574 061,27					280 614,78	24 613,62	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		574 061,27					280 614,78	24 613,62	0,00	0,00
62876802	N	0,00	A-1	254 060,75	2,00	F		3,450	120 614,82	11 030,94	0,00	0,00
8747591	N	0,00	A-1	320 000,52	2,00	F		3,340	159 999,96	13 582,68	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		574 061,27					280 614,78	24 613,62	0,00	0,00

COMMUNE DE HOENHEIM - COMMUNE DE HOENHEIM - CFU - 2023

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	574 061,27	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000,00 €		31/01/2022
	Catégories de biens amortis		
L	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	8	31/01/2022
L	LOGICIELS	2	31/01/2022
L	FRAIS D ETUDES	3	31/01/2022
L	PLANTATIONS ARBRES PRODUCTIFS DE REVENUS	10	31/01/2022
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE MOBILIER URBAIN	20	31/01/2022
L	RESEAUX D ELECTRIFICATION	20	31/01/2022
L	AUTRES RESEAUX	20	31/01/2022
L	MATERIEL INCENDIE ET DEFENSE CIVILE	5	31/01/2022
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	5	31/01/2022
L	AUTRES MATERIELS TECHNIQUES PETITS OUTILS PORTATIF	1	31/01/2022
L	AUTRES MATERIELS TECHNIQUES OUTILS ELECTROPORTATIF	5	31/01/2022
L	AUTRES MATERIELS TECHNIQUES GROS OUTILS ATELIER	15	31/01/2022
L	VEHICULES LEGERS	7	31/01/2022
L	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	8	31/01/2022
L	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	3	31/01/2022
L	MATERIEL INFORMATIQUE AUTRES	3	31/01/2022
L	MOBILIER SCOLAIRE	10	31/01/2022
L	MOBILIER AUTRES	10	31/01/2022
L	AUTRES IMMOBILISATIONS PETIT ELECTROMENAGER	1	31/01/2022
L	AUTRES IMMOBILISATIONS AUDIOVIDEO GROS ELECTRO JEU	5	31/01/2022
L	AUTRES IMMOBILISATIONS AUTRES EQUIPEMENTS	10	31/01/2022
L	AUTRES AMENAGEMENTS DE TERRAINS	20	31/12/2022

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		34 200,00	0,00	0,00	34 200,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		34 200,00	0,00	0,00	34 200,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		34 200,00	0,00	0,00	34 200,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	279 996,81
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	279 996,81
Recettes réelles de fonctionnement	II	13 763 997,19
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	2,03

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	628 879,48	
Personnes de droit privé	623 129,48	
Associations	393 003,65	
AGF SECTION COUTURE	181,70	
AJRAH ASSOCIATION DES JEUNES RET	2 400,00	
AMICALE DU PERSONNEL DE HOENHEIM	18 500,00	
APASE	300,00	
APEPA SECTION HOENHEIM ELEM BOUCHESECH	400,00	
AS HOENHEIM SPORT HANDBALL	52 020,00	
AS HOENHEIM SPORTS BASKET	19 700,00	
AVENIR HOENHEIM	500,00	
BABY FOOT ASSOCIATIF DU BAS RHIN	1 420,00	
BOUC BLEU	7 000,00	
CENTRE SOCIOCULTUREL DE HOENHEIM	202 720,76	
CHORALE SAINTE CECILE	250,00	
CONFERENCE ST VINCENT DE PAUL	350,00	
CROIX ROUGE FRANCAISE SECTION DE	700,00	
DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE HOENHEIM	550,00	
ECOLE ELEM BOUCHESECHE COOPERATI	450,00	
ECOLE ELEMENTAIRE DU CENTRE COOP	1 100,00	
ECOLE MATERNELLE DU CENTRE COOPE	800,00	
ECOLE MATERNELLE DU RIED COOPERA	510,00	
ENTRAID ADDICT	200,00	
FFCI LES FOUS FURIEUX CANAL ILL	1 500,00	
GINKGO TAIJI QUAN	930,00	
GROUPE FOLKLORIQUE HOENHEIM	870,00	
GYMNASTIQUE LIBERTE	15 900,00	
GYMNASTIQUE ST JOSEPH	13 110,00	
JUDO CLUB HOENHEIM	3 985,00	
LE PETIT CLOU	2 556,19	
LES AMIS DU BILLARD 1934 HOENHEI	1 700,00	
OSCALH	3 500,00	
PARENTS ELEV INDEP ECOL MAT CENT	200,00	
PASSION LINEDANCE	200,00	
SCOUTS DE FRANCE GROUPE DE HOENH	1 050,00	
SOCIETE MUSIQUE MUNICIPAL HOENHEIM	1 500,00	
SRH SPORT REUNIS HOENHEIM FOOT	32 110,00	
TENNIS CLUB HOENHEIM	3 640,00	
UNC AFN UNION NATIONALE DES COMB	200,00	
Entreprises	17 000,00	
ALSACE NATURE	1 000,00	
MISSION LOCALE RELAIS EMPLOI	16 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes physiques	10 657,63	
BENABDALLAH SLAH	231,00	
BILTZ CHARLES	560,00	
BRAHMI MOHAMED	357,00	
DUTREIX EDITH	630,00	
HENNINGER CAMILLE	467,99	
JOUANE FATIHA	770,00	
KALKAN MUZAFFER	1 148,00	
KIFFER ARNAUD	509,64	
KUSTNER DANIEL	422,50	
KUSTNER EMILE	455,00	
LEGUET NICOLAS	736,75	
MARSEU FRANCOISE	612,50	
PIRICO ANTONIO	1 184,47	
SEVINC HAKAN	506,24	
TULOUP GUY	777,00	
ZEH MICHELE	1 289,54	
Autres	202 468,20	
CCAS HOENHEIM	200 000,00	
DOMO GEST	1 663,20	
SCI ACHILLE	805,00	
Personnes de droit public	5 750,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	1 600,00	
COLLEGE LE RIED	1 600,00	
Communes	3 500,00	
COMMUNE DE BISCHHEIM	3 500,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	650,00	
CONSEIL DE FABRIQUE ST JOSEPH	650,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B8.2

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B8.3

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B8.4

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B8.5

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		28,00	0,00	28,00	24,60	0,00	24,60
Adjoint administratif	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	14,00	0,00	14,00	13,60	0,00	13,60
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché territorial	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur territorial	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		22,00	8,00	30,00	25,00	0,00	25,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	5,00	1,00	6,00	6,31	0,00	6,31
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	2,00	6,00	8,00	6,49	0,00	6,49
Adjoint technique territorial	C	8,00	1,00	9,00	5,20	0,00	5,20
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		22,00	8,00	30,00	20,32	7,00	27,32
ATSEM principal 1ère classe	C	0,00	6,00	6,00	4,99	0,00	4,99
Agent social	C	7,00	1,00	8,00	7,83	0,00	7,83
Agent social principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent social principal 2ème classe	C	3,00	1,00	4,00	3,50	0,00	3,50
Assistants maternelles	C	8,00	0,00	8,00	0,00	7,00	7,00
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puéricultrice hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE HOENHEIM - COMMUNE DE HOENHEIM - CFU - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	12,00	15,00	2,12	3,44	5,56
Assistant enseignement artistique pal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant enseignement artistique pal 2ème classe	B	1,00	12,00	13,00	1,12	2,44	3,56
Directeur établiss.enseign.artistique 2e catégorie	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		5,00	22,00	27,00	11,88	0,00	11,88
Adjoint d animation	C	2,00	19,00	21,00	7,39	0,00	7,39
Adjoint d animation principal 1ère classe	C	1,00	2,00	3,00	2,68	0,00	2,68
Adjoint d animation principal 2ème classe	C	1,00	1,00	2,00	0,81	0,00	0,81
Animateur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		83,00	50,00	133,00	86,92	10,44	97,36

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				271 058,26		
Adjoint d animation	C	ANIM	367.0	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Assistant enseignement artistique pal 2ème classe	B	CULT		3 066,57	3-2	CDI Contrat à durée indéterminée
Assistant enseignement artistique pal 2ème classe	B	CULT		1 196,76	3-2	CDI Contrat à durée indéterminée
Assistant enseignement artistique pal 2ème classe	B	CULT		1 038,65	3-2	CDI Contrat à durée indéterminée
Assistant enseignement artistique pal 2ème classe	B	CULT		1 515,70	3-2	CDI Contrat à durée indéterminée
Assistant enseignement artistique pal 2ème classe	B	CULT		4 235,63	3-2	CDI Contrat à durée indéterminée
Assistant enseignement artistique pal 2ème classe	B	CULT		1 258,97	3-2	CDI Contrat à durée indéterminée
Assistant enseignement artistique pal 2ème classe	B	CULT		18 556,27	3-2	CDI Contrat à durée indéterminée
Assistant enseignement artistique pal 2ème classe	B	CULT		7 575,06	3-2	CDI Contrat à durée indéterminée
Assistant enseignement artistique pal 2ème classe	B	CULT		2 059,63	3-2	CDI Contrat à durée indéterminée
Assistant enseignement artistique pal 2ème classe	B	CULT		2 839,02	3-2	CDI Contrat à durée indéterminée
Assistantes maternelles	C	S		27 236,80	3-3-1°	CDI Contrat à durée indéterminée
Assistantes maternelles	C	S		36 095,08	3-3-1°	CDI Contrat à durée indéterminée
Assistantes maternelles	C	S		35 945,34	3-3-1°	CDI Contrat à durée indéterminée
Assistantes maternelles	C	S		37 631,65	3-3-1°	CDI Contrat à durée indéterminée
Assistantes maternelles	C	S		36 552,45	3-3-1°	CDI Contrat à durée indéterminée
Assistantes maternelles	C	S		27 986,52	3-3-1°	CDI Contrat à durée indéterminée
Assistantes maternelles	C	S		26 268,16	3-3-1°	CDI Contrat à durée indéterminée
Assistantes maternelles	C	S		0,00	3-3-1°	CDI Contrat à durée indéterminée
Directeur établiss.enseign.artistique 2e catégorie	A	CULT	1020.0	0,00	3-3-1°	CDI Contrat à durée indéterminée

COMMUNE DE HOENHEIM - COMMUNE DE HOENHEIM - CFU - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi non permanent (7)				22 323,56		
Adjoint d animation	C	ANIM	367.0	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Apprentis	C	OTR		22 323,56	A	CDD Contrat à durée déterminée
Apprentis	C	OTR		0,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
Apprentis	C	OTR		0,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
Apprentis	C	OTR		0,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
Apprentis	C	OTR		0,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
Apprentis	C	OTR		0,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				293 381,82		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel de ville (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
19/12/2022 - SUBVENTION	CCAS DE HOENHEIM	CCAS	ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL	200 000,00
19/12/2022 - SUBVENTION	CENTRE SOCIOCULTUREL DE HOENHEIM	CENTRE SOCIOCULTUREL DE HOENHEIM	ASSOCIATION DE DROIT PRIVE	202 720,76
19/12/2022 - SUBVENTION	AMICALE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE HOENHEIM	AMICALE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE HOENHEIM	ASSOCIATION DE DROIT PRIVE	18 500,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		291 500,00	I 261 505,75
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		285 000,00	257 070,75
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	285 000,00	257 070,75
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		6 500,00	4 435,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	6 500,00	4 435,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	261 505,75	1 319 635,15	1 896 825,72	3 477 966,62

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 478 294,56	III 1 071 098,89
Ressources propres externes de l'année (a)		500 487,00	547 275,81
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	420 487,00	425 143,03
10226	Taxe d'aménagement (2)	80 000,00	122 132,78
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 977 807,56	523 823,08
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	0,00	449,41
28031	<i>Frais d'études</i>	1 000,00	15 704,34
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	40 000,00	38 603,36
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	1 000,00	734,51
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	120 000,00	103 536,68
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	10 000,00	8 627,56
281351	<i>Bâtiments publics</i>	3 000,00	2 265,00
28138	<i>Autres constructions</i>	8 000,00	0,00
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	1 000,00	0,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	70 000,00	58 397,88
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	3 000,00	1 779,62
281538	<i>Autres réseaux</i>	160 000,00	134 587,09
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	2 000,00	510,48
2815731	<i>Matériel roulant</i>	0,00	13 992,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	2 000,00	996,60
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	3 000,00	0,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	36 000,00	36 805,87

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281831	Matériel informatique scolaire	5 000,00	5 710,92
281838	Autre matériel informatique	30 000,00	22 079,42
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	8 000,00	6 483,20
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	12 000,00	11 820,04
28188	Autres immo. corporelles	65 000,00	60 739,10
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 397 807,56	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 071 098,89	0,00	0,00	2 846 480,82	3 917 579,71

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 477 966,62
Ressources propres disponibles	IV 3 917 579,71
Solde	V = IV - II (5) 439 613,09

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
2022-1	EXTENSION ECOLE MATERNELLE DU RIED	23	0,00	16 257,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019-1	RENOVATION EXTENSION DU CENTRE SOCIOCULTUREL	23	0,00	280 454,86	0,00	0,00	0,00	0,00	239 280,19	-239 280,19
TOTAL			0,00	296 712,85	0,00	0,00	0,00	0,00	239 280,19	-239 280,19

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	D1

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D5

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D7

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	---

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D8

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance					
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D10

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D11.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D11.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
<i>Total des recettes d'ordre</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.